

**Le Point Accueil Transmission de la Chambre d'agriculture vous propose un entretien entièrement pris en charge par l'état**



Que vous soyez dans la perspective de transmettre votre exploitation dans 5 ans ou de cesser votre activité dans quelques mois, un conseiller expérimenté vous accueille pour :

- ↳ Vous permettre d'exprimer vos attentes et vos besoins
- ↳ Identifier les premières démarches à accomplir
- ↳ Établir un premier état des lieux
- ↳ Vous orienter vers les acteurs qui peuvent vous accompagner

*Cet accueil personnalisé vous permettra d'entamer une réflexion partagée et vous amènera à faire évoluer votre projet de transmission*

**Contacts : Jean-Baptiste Lacanne - 05.62.61.77.60 - Jean-Claude Baup - 05.62.61.77.13 - Cécile Vasselin - 05.62.61.77.42**